REGLEMENT GENERAL « JEU INTERNET VIRGIN RADIO » ADDITIF N° 42

La SAS Europe 2 Entreprises organise un jeu gratuit sans obligation d'achat intitulé « Jeu Internet VIRGIN RADIO » dont le règlement doit être complété par additif.

Le présent additif modifie ou complète selon le cas ledit règlement pour la Période de Jeu du 28 octobre 2016 à 18h00 au 6 novembre 2016 à 23h59.

Les termes utilisés avec des majuscules sont définis dans le règlement.

• pour l'application de l'article 4 :

Il s'agit d'un jeu avec question.

Le nombre de participation autorisée par participant pour la Période de Jeu est de 1 (une).

La question et la bonne réponse correspondante sont détaillées en annexe 1 non disponible au public avant la fin de la Période de Jeu.

• pour l'application de l'article 5 :

10 participants seront tirés au sort parmi les inscrits ayant répondu correctement à la question et seront déclarés gagnants.

pour l'application de l'article 6 :

Détail des lots:

> 10 lots « 2 invitations pour voir le film « La Folle Histoire de Max et Léon » » pas de valeur marchande.

Invitations valables dans toutes les salles de cinéma en France métropolitaine diffusant le film.